

1 TABLEAU DES USAGES AUTORISÉS

Usages homologués	Cultures	Doses	Nombre d'applications max/an	ZNT	Délai avant récolte
Légumineuses fourragères	Luzerne*, trèfles blancs et violets	4,5 L/ha	1	5 m	60 jours
Cultures porte-graines	Lotier, sainfoin, trèfles	4,5 L/ha	1	5 m	–

Pour les légumineuses fourragères (luzerne): 1 application à la dose de 4,5 L/ha ou 2 applications suivies de 2,25 L/ha.

Dose maximale d'application 1800 g 2,4-DB/ha.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

NUFARM SAS préconise l'utilisation de **EMBUTONE® RL 400** uniquement sur les cultures et usages mentionnés ci-dessus, et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

2 MODE D'ACTION

EMBUTONE® RL 400 est un herbicide anti-dicotylédones s'utilisant sur les jeunes luzernes, les trèfles blancs et violets et sur certaines cultures porte-graines. **EMBUTONE® RL 400** contient du 2,4-DB, herbicide de type hormone, systémique, sélectif et absorbé par le feuillage. Il appartient à la famille des acides phénoxy-carboxyliques. Groupe HRAC O.

3 SELECTIVITE

Espèces sensibles	Carotte, chardon*, chénopode blanc, cirse*, colza (resemis), laiteron annuel, moutarde noire, grande et petite oseille, pissenlit, plantain, renoncule âcre, renoncule des champs, renouée persicaire, sanve, tabouret des champs.
Espèces moyennement sensibles	Arroche, capselle (bourse à pasteur), coquelicot, fumeterre, helminthie, laiteron vivace, léontodon, petite ortie, pabelle, peigne de vénus, pensée sauvage, préle, renoncule, bulbeuse, renouée, liseron (jeune plantule), séneçon, vélar, xanthium.
Résistantes	Bifora, chrysanthème des moissons, euphorbe réveil matin, gaillet, gratteron, galeopsis, lamier pourpre, matricaire, menthe sauvage, mercuriale, millepertuis, morelle noire, mouron rouge, moutarde blanche, passerage, potentille, ravenelle, spergule, renouée des oiseaux, stellaire, véronique.

* Traiter à la formation des boutons floraux.

4 CONDITIONS D'APPLICATION

Luzerne: traiter dès que possible après l'apparition de la 1ère feuille trifoliée et avant la 5ème feuille trifoliée. En cas de levée hétérogène, attendre que l'ensemble de la culture ait atteint le stade 1ère feuille trifoliée.

Trèfle blanc / trèfle violet: traiter à partir de la 3ème feuille trifoliée et jusqu'au stade émission de pousses latérales.

5 PRECAUTIONS D'EMPLOI

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc ...) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plants, etc ...). Il faut donc éviter l'entraînement du produit en prenant toutes les précautions nécessaires.

Pour une efficacité optimale, traiter lorsque la température est comprise entre 12 et 25°C et que l'hygrométrie est suffisante (>60%). Traiter par temps calme, sans vent (selon la réglementation en vigueur), de préférence à une température inférieure à 20°C à l'ombre et, en aucun cas au-delà de 25°C à l'ombre. Ne pas pulvériser à proximité des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés ...). Ne pas utiliser en conditions froides et de sécheresse.

6 MELANGES EXTEMPORANES

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas mélanger **EMBUTONE® RL 400** aux insecticides.

AMM : 2080039

Composition : 400 g/L de 2,4-DB

Formulation : Concentré soluble (SL)

7 PREPARATION DE LA BOUILLIE

Dans la mesure où les stades de développement des légumineuses le permettront, il est important de désherber très tôt, alors que les adventices sont encore jeunes.
Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie de **EMBUTONE® RL 400** s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent.
Remplir à moitié d'eau la cuve du pulvérisateur. Agiter le bidon et verser la dose de **EMBUTONE® RL 400** en maintenant l'agitation. Terminer le remplissage de la cuve en utilisant un volume de bouillie de 200 à 500 L/ha. Rincer immédiatement le bidon vide et verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Appliquer la bouillie en maintenant l'agitation.

8 PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, NUFARM SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

9 STOCKAGE DU PRODUIT

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées. Stocker à une température comprise entre 0°C et 40°C.

10 PROTECTION DE L'OPERATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit .
Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protection collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protection complémentaires comme les protections individuelles.
En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex: lavage des mains, douce en fin de traitement) et un comportement rigoureux (ex: procédure d'habillage et de déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

Caractéristiques des EPI	MÉLANGE/CHARGEMENT	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR
		APPLICATION AVEC :					
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR PULVÉRISATION VERS LE BAS		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR PULVÉRISATION VERS LE HAUT			
	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE			
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	À usage unique**	À usage unique	À usage unique**	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE 65 % polyester / 35 % coton >= 230 g/m² + traitement déperlant*	EPI vestimentaire					EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1	EPI partiel					EPI partiel	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)							
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006							

* Ce vêtement préconisé peut être remplacé par tout autre EPI vestimentaire évalué selon la norme ISO 27 065 : 2017/CEN/TC162

** Dans le cas d'un tracteur avec cabine et d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

11 NETTOYAGE DU PULVERISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buse...) doit être rincée à l'eau claire. Vidanger complètement le pulvérisateur et rincer immédiatement l'intérieur de la cuve à l'eau claire et faire passer à travers les tuyaux et les rampes une quantité d'eau au moins égale à 10% de la capacité de la cuve. Ensuite vidanger complètement. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



12 ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux

13 EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone.

Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse.

Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

14 PREMIER SECOURS

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste. En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité. En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.

15 AVERTISSEMENT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

16 CLASSEMENT



DANGER

H302: Nocif cas d'ingestion.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.



P264: Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P270: Ne pas manger, ne pas boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330: Rincer la bouche.

Délai de réentrée: 24 heures

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com. Mars 2019. Annule et remplace toutes versions précédentes.

Nufarm s.a.s

28, boulevard Camélinat - 92230 Gennevilliers - FRANCE
Tél. 01 40 85 50 50 / Fax 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.